



Royaume de Belgique

Intervention de S.E. Monsieur Didier Reynders,
Vice Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères et
européennes

au Conseil de sécurité

Débat ouvert sur la « Réforme du maintien de la paix : mise en œuvre et suivi »

New York, le 20 septembre 2017

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Je tiens tout d'abord à rendre hommage aux casques bleus tués au service de la paix : la communauté internationale a une profonde dette envers eux.

Je voudrais ensuite remercier l'Éthiopie pour son initiative qui nous donne, deux ans après la publication du rapport HIPPO, l'occasion d'un rapport d'étape. Beaucoup a été fait mais beaucoup reste encore à faire.

Je voudrais assurer ici le Secrétaire Général du plein soutien de la Belgique dans sa vision pour la poursuite de cette mise en œuvre, qui passe par la réforme de l'architecture de paix et de sécurité, mais aussi par la réforme de la gestion des Nations Unies, dont nous mesurons toute l'importance dans le cadre du maintien de la paix.

A l'instar du rapport HIPPO, mon intervention s'articulera autour des « 3 P » : **politique, partenariats et populations.**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Il faut continuer à le rappeler : **il n'y aura jamais de paix durable s'il n'y a pas de solution politique** au conflit. L'opération de paix n'est qu'un instrument au service d'une solution politique durable. La solution politique, c'est à la fois notre cap et notre boussole. Elle doit nécessairement être au cœur des mandats que ce Conseil confie aux opérations de paix.

C'est ma conviction : **stabiliser un pays, construire une paix durable et pérenne, c'est nécessairement prendre en compte, à tous les stades d'une opération, les causes profondes des conflits.** Cela implique d'élaborer des arrangements politiques inclusifs, de répartir de manière équitable les ressources ou encore de respecter la diversité ethnique et religieuse.

Donner priorité aux solutions politiques, c'est aussi poursuivre le travail engagé en matière de prévention des conflits. Je voudrais insister ici sur **la médiation**, un axe auquel la Belgique souhaite apporter sa contribution. Nous avons organisé une conférence en février 2017 à Bruxelles sur le thème des possibilités et des limites de la médiation, et nous organiserons en février 2018 à New York, conjointement avec le CICR, une réunion sur la médiation dans le contexte humanitaire. Plus tard dans l'année nous envisageons également de réunir des expertes en médiation originaires d'Afrique pour un échange d'expériences qui, j'en suis convaincu, enrichira notre « intelligence collective » sur la question.

La seconde conviction que nous partageons avec le rapport HIPPO, c'est que **nous ne pouvons plus concevoir de maintien de la paix moderne sans partenariat.**

La Belgique se réjouit tout particulièrement des avancées du Partenariat des Nations Unies avec **l'Union africaine**. Il reste cependant encore du chemin à parcourir, en particulier sur la question du financement. Je voudrais remercier le Secrétaire général pour les différents modèles qu'il a présentés et qui correspondent à différents niveaux d'appui. Nous sommes convaincus qu'il n'existe pas de modèle unique.

Nous devons tirer tous les enseignements des expériences de terrain déjà engagées. La force conjointe du G5 Sahel offre à cet égard l'occasion d'approfondir cette coopération et d'avancer concrètement dans l'établissement d'un cadre commun pour la planification, la coopération opérationnelle, le rapportage et la supervision.

En même temps, nous encourageons l'Union africaine à poursuivre ses efforts visant à renforcer, au sein de ses opérations, les mesures de redevabilité pour les droits de l'Homme, la conduite et la discipline.

La Belgique contribue au partenariat pour le maintien de la paix. Je pense ici en premier lieu à **nos efforts dans le domaine de la réforme du secteur de sécurité et de la formation des forces armées**. La Belgique et les Belges sont engagés sur de nombreux théâtres de crises, non pas pour se substituer aux autorités et aux forces de sécurité nationales, mais pour leur donner les clefs, les capacités qui leur permettront, à terme, de garantir seules la sécurité sur leur territoire. Notre contribution passe par l'ONU, mais aussi par des missions de l'UE (EUTM Mali, EUTM RCA) ou encore par un cadre bilatéral de coopération militaire à la demande du pays hôte.

Après notre appui ces dernières années au SSR au Kosovo, en RCA ou encore en RDC, **l'engagement de la Belgique se poursuit aujourd'hui tout particulièrement au Mali**. Je ne crois pas nécessaire de détailler ici notre contribution. Je voudrais simplement souligner à quel point la notion de partenariat est essentielle dans cette région du monde où les acteurs – vous le savez – sont très nombreux. La Belgique y a développé une « **approche globale** » consistant à mettre tous les acteurs – diplomates, experts, coopérants, militaires – au service d'un objectif commun. C'est créer des synergies partout où c'est possible ; c'est concevoir nos engagements dans une approche intégrée ; c'est encore mutualiser nos efforts sur le terrain. J'ai pu prendre toute la mesure des avantages opérationnels de cette approche sur le terrain lors de mon récent

déplacement dans la région. Nous croyons également que cette approche doit être dynamique et collaborative. C'est pourquoi nous prévoyons d'organiser en février 2018 un séminaire de retour d'expérience à New York sur notre engagement au Mali.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Ma troisième conviction, qui m'amène au 3^{ème} élément du rapport HIPPO, c'est que **les opérations de paix doivent être centrées sur les populations.**

Trop souvent, les populations et les communautés locales voient les opérations de paix comme lointaines et déconnectées de leur réalité quotidienne. La barrière de la langue ne facilite pas la communication et les « soldats de la paix » ne sont pas toujours « armés » pour appréhender les situations de traumatisme des populations civiles.

Je tiens à saluer la stratégie du Secrétariat pour accentuer l'engagement envers les populations locales au sein de toutes les missions des Nations unies. Les personnels qui constituent les opérations de paix, qu'ils soient civils ou militaires, doivent en effet être en mesure de communiquer avec les autorités et les populations locales et doivent être formés à pouvoir correctement appréhender les violences dont ces populations ont pu être victime.

Dans cette optique, la Belgique contribue à améliorer la représentation du personnel maîtrisant le français dans les opérations de maintien de la paix des Nations unies déployées sur des théâtres francophones. Mon pays a décidé de fournir un appui d'un demi-million de dollars à l'ONU pour renforcer la formation en français des casques bleus. Cet appui permettra notamment de donner aux formateurs des pays contributeurs de troupes francophones les outils pour apprendre aux forces déployées à mieux appréhender les situations de protection des civils, y compris les cadres de référence et de réaction à avoir dans les cas de violences contre les enfants et de violences liées au genre ou encore lorsqu'ils sont confrontés à une situation d'exploitation et d'abus sexuels.

Je voudrais en profiter pour saluer l'adoption cette semaine du « compact » sur les abus sexuels, auquel mon pays a naturellement adhéré.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Investir dans la prévention des conflits et dans l'élaboration de solutions politiques durables, dans une approche intégrée et partenariale et au bénéfice des populations, voilà en résumé notre vision pour l'avenir du maintien de la paix. Voilà aussi les axes sur lesquels nous souhaitons travailler de manière encore plus étroite avec nos partenaires du Conseil de sécurité lors du mandat 2019-2020 pour lequel nous sommes candidats.

Je vous remercie.